



CADRES SUPÉRIEURS - ADMINISTRATION PUBLIQUE

CNP 00011

Contrôlent et évaluent les principales activités des administrations régionales ou municipales ainsi que des ministères provinciaux et fédéraux.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Indéterminé

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

S.O.

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

57,09 \$

38,10 \$ 103,80 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



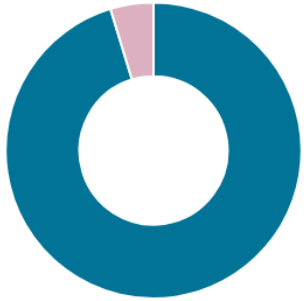
Formation universitaire

EMPLOYÉS

S.O.

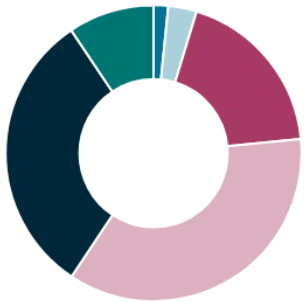
SALAIRE MOYEN

114 000 \$



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

95,3 %	Administrations publiques
Supprimées	Supprimées
Supprimées	Supprimées
4,7 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

1,6 %	15-24
3,1 %	25-34
18,8 %	35-44
35,9 %	45-54
31,3 %	55-64
9,4 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- | | | |
|--|--|--|
| • Administrateur Municipal/Administratrice Municipale | • Directeur Administratif/Directrice Administrative - Services Gouvernementaux | • Directeur Général/Directrice Générale - Municipalité Régionale |
| • Directeur Général/Directrice Générale - Services Gouvernementaux | • Haut-Commissaire/Haute-Commissaire | • Président/Présidente De Commission Des Droits De La Personne |

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- établir les objectifs de l'organisation selon les législations et les politiques du gouvernement en formulant, en approuvant et en évaluant des programmes et des procédures seuls ou conjointement avec des comités supérieurs de l'administration publique;
- donner aux élus des avis sur les questions relatives aux politiques et leur soumettre les questions d'importance capitale afin d'en arriver à une décision finale;
- recommander, examiner, évaluer et approuver les documents, les mémoires et les rapports soumis par les cadres intermédiaires et les membres du personnel supérieur;
- coordonner les activités ministérielles avec d'autres hauts fonctionnaires et cadres supérieurs.

